

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



Au service
des peuples
et des nations

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Pays: MADAGASCAR

Document de Projet

Titre du projet	PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE
Résultat du PNUAD/DPP	Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains.
Résultat escompté du PAPP	Les Collectivités Territoriales Décentralisées, la société civile et les communautés de base dans les zones d'intervention sont structurés et outillés pour promouvoir la cohésion sociale, la paix, la sécurité, le relèvement efficace; résister aux différents chocs et stimuler le développement local en répondant aux besoins exprimés par la population.
Produits escomptés	<p>Les Collectivités Territoriales Décentralisées des zones d'intervention disposent des compétences, des capacités et des outils/instruments stratégiques, programmatiques et budgétaires pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement local intégré et inclusif et de promotion de la bonne gouvernance.</p> <p>Les Collectivités Territoriales Décentralisées des zones d'intervention disposent de mécanismes, de structures locales et des ressources pour la prévention et la préparation aux risques de catastrophes, l'atténuation de leurs impacts et le relèvement.</p> <p>Le programme est géré efficacement</p>
Partenaire de mise en œuvre	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
Parties responsables	<p>Direction générale de la Décentralisation, Unité de Gestion de la Stratégie Nationale de Développement Local, Office National de Concertation sur la Décentralisation (ONCD), Fonds de Développement Local (FDL), Institut National de Décentralisation et de Développement Local (INDDL), Collectivités Territoriales Décentralisées, Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC), Cellule de Gestion et de Prévention des Urgences (CPGU), Organisations Non Gouvernementales (ONG) et autres organisations de la société civile, Secrétariat Exécutif du Comité National de Lutte contre le SIDA (SE/CNLS), Services Techniques Déconcentrés des Ministères sectoriels</p> <p>Autres agences et organismes des Nations Unies : UNICEF, ONUSIDA, FAO, PAM, UNFPA, Programme VNU.</p>

T

Am

Brève description

Le présent programme fait suite aux appuis ayant déjà été apportés par le PNUD au Secteur « Gouvernance » à travers divers projets durant le cycle de programmation antérieur et est aligné à une des priorités de l'Etat malagasy qui consiste au renforcement de la gouvernance, de l'Etat de droit et l'instauration d'une justice équitable.

L'objectif principal du programme consiste à promouvoir le développement local et de créer des conditions favorables au renforcement des capacités de résilience des communautés de base des zones d'intervention à travers la mise en œuvre d'un processus de Décentralisation. A cet effet, les objectifs spécifiques sont que :

- 1- Les Collectivités Territoriales Décentralisées des zones d'intervention disposent des compétences, des capacités et des outils et instruments stratégiques, programmatiques et budgétaires pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement local intégré et inclusif et de promotion de la bonne gouvernance,
- 2- Les Collectivités Territoriales Décentralisées des zones d'intervention disposent de mécanismes, de structures locales et des ressources pour la prévention et la préparation aux risques de catastrophes, l'atténuation de leurs impacts et le relèvement.

La stratégie de mise en œuvre du programme sera fondée sur le renforcement de capacités du Ministère en charge de l'Intérieur et de la Décentralisation en tant que partenaire de mise œuvre ainsi que celui des parties responsables pour une appropriation nationale des résultats. Les autres agences du Système des Nations Unies et partenaires techniques et financiers impliqués pour les mêmes objectifs seront amenés à contribution et il en sera de même pour les organisations non gouvernementales et autres intervenants de la société civile.

De ce fait, le présent projet, tout en aidant à faire face aux problématiques de gouvernance rencontrées actuellement au niveau des communautés, contribuera au retour vers une situation normale après ces cinq années de crise sociopolitique à travers la conduite participative et inclusive des activités, tout en assurant la mise à disposition de mécanismes de renforcement des capacités de résilience des communautés. Il permettra ainsi de faciliter la mise en œuvre des diverses coopérations avec les autres partenaires et avec les autres projets et programmes de développement par la consolidation d'une volonté de la population à se relever de la crise.

Les dimensions genre et vulnérabilité, notamment concernant la jeunesse et le VIH/SIDA, ainsi que celles du suivi et de la communication seront traitées transversalement de sorte qu'aucune activité du programme ne va échapper à leur intégration pour une vision plus systémique des résultats attendus.

Initié pour le cycle de programmation 2015-2019, il s'agira pour cette année 2015, dans le cadre de ce programme :

- d'accompagner la diffusion et l'application des nouvelles lois sur la décentralisation, sur la gouvernance territoriale et sur le développement local,
- de rendre opérationnels les dispositifs et mécanismes de coordination et de suivi des plans décentralisés pour un développement local intégré et inclusif,
- et de renforcer les capacités des obligataires et des détenteurs de droits, notamment pour les niveaux décentralisés et communautaires, pour une meilleure résilience.

<p>Période du Programme : 2015-2019</p> <p>Domaine de Résultats-clés (Plan Stratégique) : Effet 2- Les attentes des citoyens, notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité sont satisfaites grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique.</p> <p>Atlas Award ID :</p> <p>Date de début : 01 janvier 2015</p> <p>Date de fin : 31 décembre 2019</p> <p>Modalité d'exécution : NIM</p> <p>Date du CLAP : 18 décembre 2014</p>	<p>Budget PTA 2015 : 2 011 898 USD</p> <p>Ressources totales requises : 2 011 898 USD</p> <p>Total des ressources allouées : 1 456 000 USD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds réguliers : 1 456 000 USD • Autres : <p>Budget non financé : 555 898 USD</p>
--	--

Accord du partenaire de mise en œuvre :

Signature



[Handwritten signature]

Date

RAFALY Solonandrasana Olivier

Accord du PNUD

[Handwritten signature]

[Handwritten date: 26/02/2015]

Signature

Date

[Handwritten mark]

Produits	Activités	Calendrier				PMO	Parties responsables	Ressources				
		T1	T2	T3	T4			Source	Descript.	Montant en USD	Disponible	A mobiliser
Cible : 30 - 2015 : (acteurs au niveau de 15 CTD mobilisés)	Elaborer et valider la stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local	X	X	X				04000	74200	480	480	
	Elaborer le programme de mise œuvre de la stratégie		X	X	X			04000	71200	20 000	20 000	
Marqueur d'égalité genre : 2	1.1.4. Renforcer les dispositifs d'appui à la décentralisation, de développement local et de gouvernance locale (y compris harmonisation des outils)		X	X				04000	71300	4 500	4 500	
	Créer et gérer une base de données sur les CTD	X	X	X	X			04000	75700	14 900	14 900	
	Inventorier et harmoniser les outils d'appui à la décentralisation, le développement local et la gouvernance locale:	X	X	X				04000	74200	480	480	
	Dupliquer les outils		X	X	X			04000	71300	4 500	4 500	
	Appuyer les réseaux nationaux et les plateformes d'échange d'expériences entre collectivités							04000	75700	1 341	1 341	
	1.1.5. Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication du Ministère en charge de la Décentralisation							04000	74200	9 770	9 770	
	Elaborer et valider la stratégie de communication du MID			X	X			04000	74200	480	480	
	Mettre en œuvre des initiatives pour promouvoir la communication autour des thématiques de décentralisation et de développement local							04000	71300	4 500	4 500	
	Résultat d'activité 1.2: Les CTD des zones d'intervention, disposent des outils intégrés de planification, de coordination, de gestion et d'aménagement du territoire							04000	75700	1 487	1 487	
	1.2.1. Appuyer les CTD des zones d'intervention à l'élaboration des plans de développement local intégré, inclusif et cohésif	X	X	X	X			04000	72600	10 000	10 000	
	Mettre à jour et diffuser les outils de planification du							04000	74200	960	960	
										16 467	0	
										480	480	
										4 500	4 500	
										1 487	1 487	
										10 000	10 000	
										26 473	26 473	
										26 473	26 473	
										960	960	

M

Produits	Activités	Calendrier				PMO	Parties responsables	Ressources				
		T1	T2	T3	T4			Source	Descript.	Montant en USD	Disponible	A mobiliser
	développement au niveau des collectivités (commune et région)							04000	71300	9 000	9 000	
								04000	75700	10 000	10 000	
								04000	74200	6 513	6 513	
	Résultat d'activité 1.3. Les CTD des zones d'intervention disposent des capacités techniques, managériales et financières pour coordonner le développement local intégré inclusif					MID	UG-SNDI, DGD, ONCD, INDDL, FDL, OSC, CTD, T.A et T.F, SE-GNIS			377 162	157 061	
	1.3.1. Renforcer les capacités des CTD dans le pilotage, la coordination et le suivi des actions de développement local intégré, inclusif et cohésif									206 980	66 480	
	Capitaliser les expériences relatives à la mise en place des structures de concertation et de coordination au niveau région et commune	X						04000	74200	480	480	
	Appuyer la mise en place/la redynamisation et l'opérationnalité des Structures locales de concertation (Comités régionaux et communaux de développement)	X	X	X	X			04000	71300	4 500	4 500	
	Organiser des formations et des échanges d'expériences sur des thématiques concernant la gestion des collectivités							04000	75700	16 000	16 000	
	Doter les collectivités des matériels et équipements leur permettant d'exercer efficacement les compétences dévolues			X	X			04000	72800	70 000	20 000	50 000
	Appuyer les CTD à promouvoir le PPP							04000	72200	35 000	8 000	27 000
	1.3.2. Appuyer les CTD dans la mobilisation et la gouvernance des ressources locales							04000	72200	20 000	0	20 000
	Initier un processus pour l'harmonisation des fiscalités sectorielles		X		X			04000	72100	5 000	2 500	2 500
	Appuyer les CTD dans le recensement/la collecte des ressources financières locales		X	X	X			04000	75700	8 000		8 000
	Renforcer la capacité des acteurs de la chaîne fiscale des CTD		X	X	X					97 540	43 060	
								04000	74200	960	960	
								04000	71300	9 000	9 000	
								04000	75700	6 437	6 437	
								04000	71600	5 000	5 000	
								04000	74200	7 663	7 663	
								04000	71600	12 000	5 000	7 000
								04000	75700	24 000	9 000	15 000
								04000	74200	480	0	480
								04000	71200	20 000	0	20 000
								04000	71300	4 500	0	4 500
								04000	75700	7 500	0	7 500
	1.3.3. Renforcer les capacités des CTD dans la maîtrise									12 643	12 643	

f

An

Produits	Activités				Calendrier				PMO	Parties responsables	Source	Descript.	Ressources		
	T1	T2	T3	T4	Montant en USD	Disponible									
<p>Produit 2 : Les CTD des zones d'intervention disposent de mécanismes, de structures locales et des ressources pour la prévention et la préparation aux risques de catastrophes, l'atténuation de leurs impacts et le relèvement.</p> <p>Indicateur 1 : Disponibilité d'un cadre législatif régissant les activités de réduction des risques de catastrophes à l'échelle des CTD</p> <p>Base : 0 Cible : 1 - 2015 : 0</p> <p>Indicateur 2 : Disponibilité d'un système d'informations sur la RRC pour la prise de décisions</p> <p>Base : 0 Cible : 1 - 2015 : 0</p> <p>Indicateur 3 : Nombre de structures locales de GRC mises en place et opérationnelles</p> <p>Base : 0</p>	1.5.1: Réaliser des suivis sur le terrain (suivi de la mise en œuvre/suivi conjointe)	X	X	X	X								30 649	30 649	
	Faire des missions de suivi de la mise en œuvre													6 000	6 000
	Faire des missions de suivi conjoint trimestriel	X	X	X	X									6 503	6 503
	1.5.2: Communiquer sur les thématiques couvertes par le projet													2 146	2 146
	TOTAL PRODUIT 1	X	X	X	X						04000	74200		5 000	5 000
	Résultat d'activité 2.1: Le cadre juridique de la GRC est mis à jour conformément à la SNGRC actualisée.													773 309	499 411
	2.1.1. Vulgariser la SNGRC actualisée au niveau national et au niveau des CTD d'intervention.													239 013	239 013
	Appuyer le processus de mise en place du cadre institutionnel de la GRC.	X												18 500	18 500
	Appuyer le Comité pour la mise en place du cadre institutionnel de la GRC dans l'élaboration et la mise en œuvre de son plan d'action.		X	X										500	500
	Récolter, analyser, structurer les informations nécessaires à la mise en place des nouvelles institutions de la GRC, incluant la future Unité Nationale de Coordination en GRC. -Rédiger le contenu du texte juridique portant création, attributions et fonctionnement des nouvelles institutions de la GRC.			X										480	480
Organiser avec la Primature le processus de validation				X									1 533	1 533	
2.1.2-Prendre en charge les honoraires d'un CTP international et d'un Spécialiste national en GRC.													213 500	213 500	
Payer les honoraires du CTP international	X	X	X	X									185 500	185 500	
Payer les honoraires du Spécialiste national	X	X	X	X									28 000	28 000	
Résultat d'activité 2.2: Le Mainstreaming de la RRC est assuré													51 595	51 595	
2.2.1. Renforcer les capacités des acteurs au niveau des CTD d'intervention, notamment les jeunes, sur les principes RRC/GRC															

7

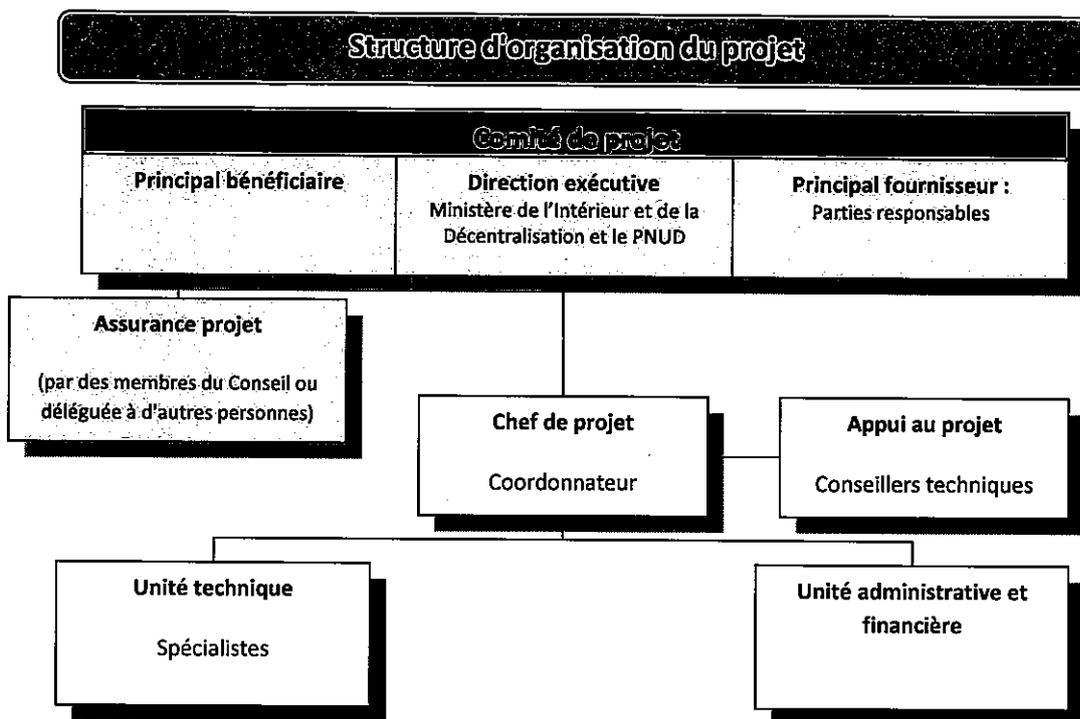
Produits	Activités	Calendrier				PMO	Parties responsables	Ressources				
		T1	T2	T3	T4			Source	Descript.	Montant en USD	Disponible	A mobiliser
Cible : 30 - 2015 : Diagnostic/analyse/outils disponibles Marqueur d'égalité genre : 2	Actualiser les manuels de l'élève et les guides du maître disponibles: consultant national, atelier		X					04000	75700	2 682	2 682	
	Dupliquer les manuels et guides.			X				04000	74200	480	480	
	Conduire des sessions de formation des enseignants de la classe de 5ème des Collèges dans les CTD d'intervention.		X	X				04000	71300	3 000	3 000	
	Résultat d'activité 2.3 : Un système intégré de génération et de gestion des données et des informations est disponible.					MID	CPGU-BNGRC DGD INDDL			20 104	20 104	
	2.3.1- Opérationnaliser la bibliothèque virtuelle et développer d'autres outils d'évaluation des risques pour chaque secteur									20 104	20 104	
	Collecter des informations au niveau national et régional.		X					04000	74200	480	480	
	Traiter les informations collectées dans la bibliothèque virtuelle.		X					04000	71300	10 875	10 875	
	Organiser un atelier d'information et de formation sur l'accès, les contenus, le fonctionnement de la bibliothèque virtuelle.			X				04000	75700	972	972	
	Résultat d'activité 2.4 : Les capacités de résilience des communautés vulnérables aux chocs sont renforcées.					MID	BNGRC-CTD et STD, ONGs, PAM, FAO			443 480	161 480	
	2.4.1 Sensibiliser les communautés de base sur les risques et aléas auxquels elles sont exposées.									3 480	3 480	
	Recruter des ONGs en charge de l'opérationnalisation du projet de renforcement de la résilience des communautés.		X					04000	74200	480	480	
	Organiser une sensibilisation de masse autour de la GRC.		X	X				04000	71600	3 000	3 000	
	2.4.2 Structurer les comités régionaux, communaux et locaux de GRC en encourageant la participation des femmes et des jeunes.									440 000	158 000	
	Conduire des diagnostics institutionnels au niveau des CTD d'intervention											
	Mettre en place les comités communaux et locaux de GRC en encourageant la participation des femmes, des jeunes et des plus vulnérables.							04000	70000 Contrat	440 000	158 000	282 000
	Conduire des sessions de formation des comités sur la GRC.											

Am

Produits	Activités	Calendrier				PMO	Parties responsables	Source	Descript.	Ressources		A mobiliser
		T1	T2	T3	T4					Montant en USD	Disponible	
	Elaborer des termes de référence pour des comités GRC en conformité avec la Stratégie Nationale.											
	2.4.3 Développer, de façon participative, des plans de relèvement précoce au niveau communautaire.											
	Identifier sur terrain les activités de relèvement précoce											
	Organiser des réunions de priorisation des activités de relèvement précoce sur la base des critères définis par les comités de GRC.											
	2.4.4 Mettre en œuvre les actions de relèvement précoce planifiées.											
	Procéder aux appels d'offre des entreprises en charge des réalisations des activités prioritaires.											
	Recruter les entreprises en charge d'exécuter les travaux											
	Accompagner la réalisation des actions de relèvement précoce											
	Résultat d'activité 2.5: Les interventions en matière de GRC sont suivies et des actions de capitalisation des actions de communication sur les thématiques couvertes par le projet sont réalisées.					MID	DGD ONED BNGRC-GPGU			19 567	19 567	
	2.5.1: Réaliser des suivis sur le terrain									15 910	15 910	
	Faire des missions de suivi de la mise en œuvre	X	X	X	X			04000	71600	6 000	6 000	
	Faire des missions de suivi trimestriel							04000	74500	1 317	1 317	
		X	X	X	X			04000	71600	6 000	6 000	
	2.5.2: Capitaliser les acquis et communiquer sur les thématiques couvertes par le projet	X	X	X	X			04000	75700	2 593	2 593	
								04000	74200	3 657	3 657	
	TOTAL PRODUITS 2									273 759	273 759	282 000
	Produit 3: Le programme est géré efficacement.					MID	UG-ONDI-DGD- ONGD-PNUD			235 353	235 353	
	Indicateur: Taux d'exécution du budget.									3 360	3 360	
	Base : 0	X						04000	74200	3 360	3 360	
	Cible : - 2015 : 90%									1 072	1 072	
	Marqueur d'égalité genre : 2	X						04000	75700	1 072	1 072	
										230 921	230 921	
		X	X	X	X			04000	71400 SC	75 202	75 202	
		X	X	X	X			04000	71400 SC	4 984	4 984	
		X	X	X	X			04000	71400 SC	34 787	34 787	

AM

III – ARRANGEMENT DE GESTION



3.1. Le **partenaire de mise en œuvre** est le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. Il est responsable et redevable de la mise en œuvre du projet, la réalisation des produits attendus du projet, et l'utilisation efficace des ressources allouées au projet.

3.2. La **partie responsable** est une entité choisie pour agir au nom du Partenaire de mise en œuvre afin de tirer profit de leurs compétences spécialisées, d'atténuer les risques et de diminuer les lourdeurs administratives, sur la base d'un document ou contrat écrit lui permettant d'acheter des biens ou fournir des services financés sur le budget du projet,

Toutes les parties responsables sont directement redevables devant le partenaire de mise en œuvre en conformité avec les termes de leur accord ou du contrat signés entre les deux parties.

3.3. Le **Comité de Projet** est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Il comprend les fonctions suivantes :

- **L'Exécutif**, qui préside le Comité de projet, est désigné par **le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation**. Il a la responsabilité de l'utilisation efficace des ressources du PNUD allouées au projet et de l'obtention des résultats (Cf. Réglementation Financière 27.01). Le Directeur National, sous l'autorité du partenaire de mise en œuvre, est l'ordonnateur sur le budget du projet. Il approuve les demandes de services (réquisitions) et les demandes de paiement.

- Le **Partenaire de développement** ou **Fournisseur principal** représente les intérêts des parties qui financent et / ou fournissent de l'expertise technique pour le projet. La fonction du fournisseur principal au sein du Comité est de fournir des orientations

F
An

concernant la faisabilité technique et financière du projet. Le fournisseur principal est donc constitué par les structures censées réaliser les produits du projet.

A ce titre, il comprendra les représentants du partenaire de mise en œuvre, des parties responsables, des ministères sectoriels concernés, du PNUD et d'autres donateurs et agences spécialisées éventuels.

- Les **Représentants des bénéficiaires** ou **Bénéficiaires principaux** représentent les intérêts des bénéficiaires du programme/projet. Ils ont pour fonction principale d'assurer au sein du comité de pilotage la réalisation des résultats du projet dans la perspective des bénéficiaires du projet. Leur rôle est de défendre les intérêts de tous ceux qui vont bénéficier du projet, ou ceux pour lesquels les livrables résultant des activités permettront d'atteindre des cibles spécifiques. Les bénéficiaires principaux suivent l'avancement du projet conformément aux cibles fixés et aux critères de qualité.

Cette fonction est assurée par les communautés, les communes, les régions, les structures d'appui à l'entrepreneuriat et à la promotion des opportunités d'emploi et de revenu.

- **L'Assurance de projet** est le rôle de tous les membres du Comité de projet, mais elle peut être déléguée. Elle appuie le comité en assurant une fonction objective et indépendante de surveillance et de suivi sur le projet. Ce rôle s'assure que les principales étapes du projet sont mises en œuvre et complétées.

Pour le PNUD, l'assurance du projet revient au Chargé de Programme Gouvernance.

- 3.4. Le **gestionnaire de projet** est le **Coordonnateur du Programme**. Il est responsable de la mise en œuvre quotidienne du projet, au nom du partenaire de mise en œuvre, et dans les limites accordées par le Comité de projet. La principale responsabilité du gestionnaire de projet est de s'assurer que le projet délivre les produits spécifiés dans le document de projet selon les normes de qualités requises et en respectant les contraintes de temps et de coût.

Le gestionnaire de projet est le certificateur sur le budget du projet.

Le Directeur National, son suppléant et le Coordonnateur de Programme assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé et sont co-responsables de la qualité des résultats du projet. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures en vigueur.

- 3.5. Le Directeur National et le Coordonnateur de Programme sont assistés par une unité technique et une unité administrative.

- L'unité technique est composée par des spécialistes des thématiques du Programme.
- L'unité administrative et financière est composée par des assistants administratifs / financiers et des chauffeurs. Cette unité a la responsabilité de veiller à l'observance des procédures administratives et financières applicables.

Par ailleurs, le Directeur National et le Coordonnateur de Programme devront procéder à la nomination de leur suppléant respectif.

3.6. Les remises d'espèces aux Partenaires de mise en œuvre se feront selon les dispositions du CPAP contenues dans les alinéas 6.4 à 6.9.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.

3.7. Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet, les dispositions des paragraphes 7.1 et 7.5 du CPAP s'appliqueront.

VI – CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Vis à vis des dispositions mentionnées dans le CPAP, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du programme ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de mise en œuvre présentera des rapports de progrès trimestriels sur les réalisations et les résultats du projet, les risques, les problèmes rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions et du PNUD en la matière.

Sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de la qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité ;
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques (voir journal des risques en annexe) sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet ;
- Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées enregistrées dans Atlas sera soumis par le chef de projet au Comité de projet par le biais de l'assurance projet. Ce rapport suivra le format de rapport standard disponible dans l'Executive Snapshot ;
- Un journal des enseignements sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continue au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet ;
- Un plan de suivi du calendrier sera activé dans Atlas et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

Annuellement :

- **Visites du projet :** Des représentants du PNUD et du gouvernement devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la période précédant la visite. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;
- **Rapport d'examen annuel :** Un rapport d'examen annuel sera rédigé par le chef de projet et transmis au Comité de projet et au Comité des résultats. Le rapport d'examen annuel devra au minimum contenir le format type du rapport trimestriel d'activité d'Atlas, couvrant toute l'année, ainsi que des informations à jour sur chacun des éléments mentionnés du rapport trimestriel ainsi qu'une synthèse des résultats obtenus par rapport aux cibles prédéfinies au niveau des produits.
- **Examen annuel du projet :** Sur la base du rapport ci-dessus, le projet fera l'objet d'un examen annuel durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'analyser la performance du projet et valider le plan de travail annuel pour l'année suivante. Durant la dernière année, cet examen se fera sous forme d'évaluation finale. Cet examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes si besoin. Il portera sur les progrès réalisés vers l'obtention des produits escomptés et veillera à ce que ces derniers restent cohérents avec les résultats appropriés.

V – CADRE LEGAL

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Projet tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en œuvre devra :

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) Assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Les Partenaires de mise en œuvre s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

ANNEXES

Annexe 1 : Fiches d'activités/Journal de qualité

Annexe 2 : Journal des risques

Annexe 3 : Plan de suivi

Annexe 4 : Plan de communication

Annexe 5 : Liste des acronymes

JOURNAL DE QUALITE

PRODUIT 1 Les GTD des zones d'intervention disposent des compétences, des capacités et des outils/instruments stratégiques, programmatiques et budgétaires pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement local intégré et inclusif et de promotion de la bonne gouvernance.		
Résultat d'activité 1.1 : Le Ministère en charge de la décentralisation est capable d'impulser et de coordonner la relance du processus de décentralisation, de gouvernance territoriale et du développement local.	Renforcement des capacités du Ministère en charge de la décentralisation	Date de début : 1er Janvier 2015 Date de fin : 10 Décembre 2015
Objectif	Permettre au Ministère en charge de la décentralisation de disposer des capacités pour impulser et de coordonner la relance du processus de décentralisation, de gouvernance territoriale et du développement local.	
Description	<ul style="list-style-type: none"> -Elaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation -Dotation en équipements et matériels informatiques et en mobiliers de l'Intérieur et de la Décentralisation -Elaboration et duplication des projets de textes relatifs au transfert de compétences et de ressources, - Duplication des textes législatifs et réglementaires sur la décentralisation -Elaboration, mise en œuvre et suivi des politiques et stratégies de décentralisation, de développement local et de gouvernance locale participative (SNDL, SN2D...) -Renforcement des dispositifs d'appui à la décentralisation, de développement local et de gouvernance locale (y compris harmonisation des outils) -Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication de l'Intérieur et de la Décentralisation 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Appropriation par les parties prenantes du plan de renforcement de capacités du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	Evaluation du niveau d'appropriation et de participation Suivi des plans de mise en œuvre	Juin 2015
Disponibilité des textes relatifs au transfert de compétences et de ressources, au développement local, et à la gouvernance participative. Duplication des-textes législatifs	Adoption des textes par les entités compétentes	Décembre 2015

et réglementaires sur la décentralisation	Suivi de la publication (journaux officiels)	
Disponibilité et appropriation des politiques et stratégies de décentralisation, de développement local et de gouvernance locale (SNDL, SN2D...) élaborées de manière participative et dans le respect de la méthodologie adoptée	Suivi des collectes de données Validation par les parties prenantes Fiche de présence (nombre et représentativité des participants)	Septembre 2015
Mise à jour, disponibilité et appropriation des dispositifs d'appui à la décentralisation, au développement local et à la gouvernance locale	Suivi des collectes de données Validation par les parties prenantes Fiche de présence (nombre et représentativité des participants)	Juillet 2015
Appropriation et disponibilité de la stratégie de communication du MID	Validation par les parties prenantes Fiche de présence (nombre et représentativité des participants)	Juillet 2015

f m

PRODUIT 1 Les CTD des zones d'intervention disposent des compétences, des capacités et des outils/instruments stratégiques, programmatiques et budgétaires pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement local intégré et inclusif et de promotion de la bonne gouvernance.		
Résultat d'activité 1.2: Les CTD des zones d'intervention disposent des outils intégrés de planification, de coordination, de gestion et d'aménagement du territoire	Développement d'outils intégrés de planification et de coordination au niveau des communes	Date de début : 1er Janvier 2015 Date de fin : 10 Décembre 2015
Objectif	Renforcer les capacités des CTD des zones d'intervention pour leur permettre de disposer des outils intégrés de planification, de coordination, de gestion et d'aménagement du territoire	
Description	-Appui aux CTD des zones d'intervention dans l'élaboration des plans de développement local intégré, inclusif et cohésif -Mise à jour et diffusion des outils de planification du développement au niveau des collectivités (commune et région)	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Prise en compte de l'approche multi acteurs et multi sectorielles et qualités et de la représentativité des participants	Fiche de présence (nombre et représentativité des participants) Analyse de la méthodologie et des documents	Décembre 2015
Satisfaction concernant les qualités pédagogiques et didactiques des documents (outils) élaborés et dupliqués	Validation par les parties prenantes Fiche de présence (nombre et représentativité des participants) Enquête auprès des utilisateurs	Décembre 2015

T Bn

PRODUIT 1 Les CTD des zones d'intervention disposent des compétences, des capacités et des outils/instruments stratégiques, programmatiques et budgétaires pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement local intégré et inclusif et de promotion de la bonne gouvernance.

Résultat d'activité 1.3: Les CTD des zones d'intervention disposent des capacités techniques, managériales et financières pour coordonner le développement local Intégré inclusif	Renforcement des capacités techniques, managériales et financières des communes	Date de début : 1er Janvier 2015 Date de fin : 10 Décembre 2015
Objectif	Permettre aux CTD des zones d'intervention de disposer des capacités techniques, managériales et financières pour coordonner le développement local Intégré inclusif	
Description	Renforcement des capacités des CTD dans le pilotage, la coordination et le suivi des actions de développement local intégré, inclusif et cohésif Appui aux CTD dans la mobilisation et la gouvernance des ressources locales Renforcement des capacités des CTD dans la maîtrise d'ouvrage et la gestion des infrastructures économiques, des services (marchés, services communaux...) et des activités de relèvement précoce Appui aux initiatives et mécanismes de redevabilité sociale à l'échelle des collectivités Appui aux CTD dans l'intégration, la mise en œuvre et le suivi de la réponse locale et régionale contre le VIH/SIDA (plan développement régional et communal intégré et inclusif)	
Adaptation des modules de formations aux profils des participants et adoption d'approches andragogiques	Fiche de présence. (nombre et représentativité des participants) Analyse de la méthodologie et des documents	Novembre 2015
Satisfaction des participants	Evaluation de la formation des participants	Décembre 2015
Appropriation et mise en œuvre participative des initiatives et mécanismes de redevabilité sociale à l'échelle des collectivités élaborés	Fiche de suivi des actions	Décembre 2015

†
Bm

	Opérationnalisation des dispositifs de prise en compte des problématiques de la jeunesse	Date de début : 15 Avril 2015 Date de fin : 10 Décembre 2015
Objectif	Renforcer les capacités des CTD pour opérationnaliser des dispositifs de prise en compte des problématiques de la jeunesse	
Description	Appui aux CTD pour la prise en compte des problématiques des jeunes en promouvant leur participation au processus de développement et leur accès à des services structurés et de qualité Appui aux conseils communaux de la jeunesse dans les zones d'intervention dans l'élaboration de leur plan d'action citoyenne	
Disponibilité, opérationnalité et appropriation des dispositifs de prise en compte des problématiques de la jeunesse au niveau des CTD.	Fiche de présence. (nombre et représentativité des participants) Suivi de la mise en œuvre des actions/dispositifs	Novembre 2015
Fonctionnalité (disponibilité des plans d'action et leur mise en œuvre) des conseils communaux de la jeunesse	PV de réunion, Documents de planification et de travail	Décembre 2015

	Suivi et communication des réalisations du projet	Date de début : 1er Janvier 2015 Date de fin : 10 Décembre 2015
Objectif	S'assurer de la qualité, des délais et du respect des procédures des réalisations du projet.	
Description	Réalisation des activités et missions de suivis sur le terrain (suivi de la mise en œuvre/suivi conjointe) Réalisation des actions de communication sur les thématiques couvertes par le projet	
Respect des critères de qualités des réalisations et des activités	Vérification de la conformité des réalisations avec les TDR	Décembre 2015
Disponibilité (dans les délais) et conformité des rapports aux normes établies		Décembre 2015
Réalisations des revues et des missions de suivi et de communication régulières	PV de réunions et rapports de missions	Décembre 2015
Participation actives des parties prenantes aux revues et aux missions de suivi et de communication	Fiche de présence. (nombre et représentativité des participants)	Décembre 2015

	Le cadre institutionnel de la GRC est mis en place.	Date de début : 15 Avril 2015 Date de fin : 30 Novembre 2015
Objectif	Assurer une meilleure coordination de la GRC.	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions techniques relatives à la mise en place du cadre institutionnel de la GRC. - Consultance pour l'élaboration des textes juridiques régissant ce cadre institutionnel de la GRC. - Atelier de validation des textes juridiques ayant été élaborés par le Consultant. 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Participation des entités (BNGRC, CPGU, acteurs humanitaires) aux réunions techniques	Analyse des fiches de présence	A la fin de chaque réunion
Niveaux de satisfaction vis-à-vis de la méthodologie adoptée durant l'atelier de validation des textes juridiques.	Enquêtes de qualité de l'atelier auprès des participants.	A la fin de l'atelier
Disponibilité de textes juridiques relatifs à la mise en place d'un cadre institutionnel de la GRC.	Archivage des textes (auprès de la Primature, du BNGRC, de la CPGU, etc...)	Au 30 Novembre 2015.

	La RRC est enseignée aux élèves de la classe de 5 ^{ème} du niveau Collège dans les CTD d'intervention.	Date de début : 1er Avril 2015 Date de fin : 10 Décembre 2015
Objectif	Développer des connaissances pour le développement d'une culture de résilience.	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en forme des documents pédagogiques élaborés en 2014. - Insertion infographiste. - Atelier national de présentation des documents pédagogiques. - Duplication des documents pédagogiques. - Formation de formateurs des encadreurs pédagogiques au niveau des CTD d'intervention. 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Prise en compte de l'approche multi risques et multi aléas	Vérification des documents élaborés	Avant l'atelier de mise en forme des documents.
Conformité des démarches pédagogiques suggérées dans les documents aux normes officielles.	Vérification des documents élaborés	Avant l'atelier de mise en forme des documents.
Disponibilité du guide du maître et du manuel de l'élève selon le format requis par le MEN.	Rapport de l'atelier de présentation des guides et des manuels	A la fin de l'atelier de mise en forme.
Participation des encadreurs pédagogiques dans les Circonscriptions Scolaires dans la formation des enseignants sur la RRC.	Analyse de la fiche de présence des sessions de formation.	A la fin de chaque session de formation.
Disponibilité d'un plan de suivi de l'application de la formation par les encadreurs pédagogiques de chaque Circonscription Scolaire ciblée.	Analyse du rapport de formation	Après les sessions de formation.

	Des informations sur les risques et les différents acteurs intervenant dans le domaine de la RRC sont disponibles.	Date de début : 15 Avril 2015 Date de fin : 30 Novembre 2015
Objectif	Renforcer les capacités des instances nationales et régionales dans la gestion et l'utilisation des informations relatives aux risques de catastrophes afin d'identifier et de prioriser les actions.	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Développement d'outils et de méthodologie de collecte des informations relatives aux risques. - Collecte des informations sur les risques. - Insertion des informations dans la bibliothèque virtuelle. - Information et formation des acteurs humanitaires dans les CTD d'intervention sur l'accès, les contenus et le fonctionnement de la bibliothèque virtuelle. 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Participation de toutes les entités concernées (BNGRC-CPGU-acteurs humanitaires) à la validation des outils et de la méthodologie de collecte des informations sur les risques.	Fiche de présence de toutes les réunions de préparation de la collecte des informations sur les risques.	31 Mai 2015
Accès simplifié à la bibliothèque virtuelle.	Rapport du Consultant incluant l'insertion des évaluations des risques dans la bibliothèque virtuelle.	A la fin de la Consultation
Satisfaction des futurs utilisateurs de la bibliothèque virtuelle vis-à-vis du fonctionnement et des contenus de celle-ci.	Enquêtes de qualité	A la fin de la formation des utilisateurs

	Des plans de relèvement sont mis en œuvre.	Date de début : 1 ^{er} Avril 2015 Date de fin : 30 Novembre 2015
Objectif	Accroître la résilience des communautés à faire face aux chocs.	
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des communautés. - Structuration de la GRC. - Développement des plans de relèvement. - Mise en œuvre de ces plans. 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Prise en compte du genre au niveau de la constitution des comités GRC	Liste des Comités GRC constitués.	Lors de la mission de suivi du deuxième trimestre.
Processus participatif pour l'élaboration des plans de relèvement.	PV et fiches de présence de différentes réunions sur l'élaboration des plans.	Lors des missions trimestrielles de suivi.
Alignement des activités des plans aux autres projets du PNUD (dont le MSDLCP).	Analyse conjointe (GRC et MSDLCP) des activités mentionnées dans les plans.	Lors des missions trimestrielles de suivi .
Processus participatif pour la mise en œuvre des plans.	Liste des bénéficiaires des activités de relèvement précoce.	Lors des missions trimestrielles de suivi.
Conformité des infrastructures de relèvement précoce aux normes requises.	-Spécifications techniques mentionnées dans les appels d'offre et les contrats établis avec les entreprises	Avant le lancement des appels d'offre
	PV de Réception technique des travaux.	Lors de la réception technique des travaux

f Am

	Suivi et communication sur le projet	Date de début : 30 Juin 2015 Date de fin : 22 Novembre 2015
Objectif	S'assurer de la qualité des réalisations du projet.	
Description	-missions trimestrielles de suivi des réalisations du projet. -communication sur les thématiques du projet.	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Conformité des réalisations aux critères de qualité définis.	Vérification de la conformité des réalisations avec les TDR	-30 Juin au 07 Juillet -30 Septembre au 07 Octobre -15 au 22 Novembre
Prise en compte des bonnes pratiques et des contraintes et des problèmes liés à la mise en œuvre du projet.	-Observations et entretiens avec les bénéficiaires -Identification et publication des success stories	
Prise en compte de l'intégration du genre par le projet	-Fiches de présence des différentes réunions organisées par le projet.	
	-Liste des bénéficiaires du projet	
	-Liste des membres des différentes structures de GRC mises en place.	

	Gestion du programme	Date de début : 1er Janvier 2015 Date de fin : 10 Décembre 2015
Objectif	S'assurer de la disponibilité et du renforcement des capacités du personnel	
Description	Recrutement et renforcement des capacités du staff du programme Païement des charges du personnel du programme	
Respect des procédures et délais de recrutement du personnel	PV de recrutement	Avril 2015
Compétences du personnel répondent aux TDR	Rapport de formation Fiche de présence	Décembre 2015
	Mobilisation des ressources	Date de début : 1er Janvier 2015 Date de fin : 10 Décembre 2015
Objectif	S'assurer de la disponibilité des ressources nécessaires pour la mise en œuvre du programme	
Description	Acquisition des kits mobiliers et équipements pour le programme appui logistique de la mise en œuvre du programme.	
Respect des délais d'élaboration du plan de passation de marché	Date d'envoi du plan de passation de marché	Février 2015
Respect des procédures de passation de marché	Qualité des membres du panel d'évaluation PV d'évaluation	Juillet 2015
	Mise en œuvre et suivi du programme	Date de début : 1er Janvier 2015 Date de fin : 10 Décembre 2015
Objectif	Assurer la mise en œuvre et le suivi du programme. Produire les documents programmatiques et les rapports de mise en œuvre et de suivi du programme et de suivi	
Description	Elaboration des différents documents de gestion du programme (PTA, PTT, plan opérationnel, journaux), de suivi (plan de suivi et de communication) Organisation des revues de suivi, audit et évaluation du programme - Revue- Audit- Suivi sur terrain	
Respect des délais et de la périodicité dans la production des rapports	Date de production et d'envoi des rapports	Avril 2015 Juillet 2015 Octobre 2015 Décembre 2015
Respect des normes de qualité des rapports	Analyse de rapport (conformité)	Avril 2015 Juillet 2015 Octobre 2015 Décembre 2015
Nombre et qualités des parties prenantes aux revues et missions de suivi	Fiche de présence des participants (aux revues et missions de suivi)	Avril 2015 Juillet 2015 Octobre 2015 Décembre 2015

+

Am

JOURNAL DES RISQUES

Type	Date d'identification	Description	Date de mise à jour	Réponses du management / Contre mesure	Statut critique (Oui/Non)	Responsable du suivi
Organisationnel	Janvier 2015	« Turn-over » au sein des instances nationales lequel est muté ou remplacé pour des raisons politiques.		Planifier des activités de renforcement de-capacités des instances nationales en assurant un meilleur ciblage des bénéficiaires.	Oui	Chargé de programme
Politique	Janvier 2015	Amplification de la crise politique malgache à l'approche des élections communales de sorte à menacer les institutions et la mise en œuvre du programme		Avec l'appui de l'Unité Stratégique et Politique, le Bureau Pays va suivre la situation et des actions appropriées seront prises pour que cela n'affecte pas négativement le Programme.	Oui	Chargé de programme
Stratégique	Janvier 2015	Volonté politique et à priori des instances nationales sur la mise en œuvre effective de la Décentralisation et du nouveau cadre institutionnel de la GRC.		Forte implication du Senior Management du PNUD et procéder au plaidoyer pour s'assurer de l'implication des instances nationales à la mise en œuvre effective de la Décentralisation et du nouveau cadre institutionnel de la GRC.	Oui	Chargé de programme
Opérationnel	Janvier 2015	Non disponibilité de Consultants, ONGs au moment voulu entravant la performance du projet.		Constitution de base de données de ressources humaines et prestataires	Non	UPM



Type	Date d'identification	Description	Date de mise à jour	Réponses du management / Contre mesure	Statut critique (Oui/Non)	Responsable du suivi
		<p>Survenue de grandes catastrophes dans les zones d'intervention où l'attention sera plus tournée vers la réponse aux urgences que sur la conduite des activités de résilience.</p> <p>Insécurité dans la zone d'intervention</p>		<p>Le PNUD va veiller à développer des partenariats et synergies avec les agences du SNU et d'autres partenaires de sorte que l'appui du projet ne soit pas détourné de ses objectifs premiers.</p> <p>Le phénomène sera suivi collaboration avec UNDSS et toutes les mesures appropriées seront prises à temps opportun pour que le programme ne soit pas affecté.</p>	Oui	Chargé de programme
Financier	Janvier 2015	Retard de la mise à disposition de fonds auprès des partenaires opérationnels.		Développement de plan de redressement/rattrapage	Oui	Chargé de programme

A

PLAN DE SUIVI

PRODIGE Les zones d'intervention disposent des compétences, des capacités et des outils/instruments stratégiques, programmatiques et budgétaires pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement local intégré et inclusif et de promotion de la bonne gouvernance.

Suivi de l'élaboration et validation du plan de renforcement de capacités du MID	Unité de projet ; MID; comité de pilotage du projet ; unité gouvernance	Juillet 2015	
Suivi de la mise en œuvre des 2 initiatives de renforcement des capacités	Unité de projet ; MID; comité de pilotage du projet ; unité gouvernance	Décembre 2015	
Suivi de l'élaboration, diffusion et vulgarisation des lois et textes réglementaires sur la décentralisation	Unité de projet ; MID; comité de pilotage du projet; unité gouvernance	Septembre 2015	
Suivi de l'élaboration et validation de la stratégie Nationale de Décentralisation et de Déconcentration	Unité de projet ; MID; unité gouvernance	Juin 2015	
Suivi de l'élaboration et validation de la Stratégie Nationale de Développement local	Unité de projet ; MID ; comité de pilotage du projet; unité gouvernance	Août 2015	
Suivi du renforcement et harmonisation des dispositifs d'appui à la décentralisation, de développement local et de gouvernance locale	Unité de projet ; comité de pilotage du projet, MID; unité gouvernance	Octobre 2015	
Suivi de l'élaboration et validation de la stratégie de communication du MID:	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; MID; unité gouvernance	Novembre 2015	
Suivi de la mise à jour et diffusion des outils de planification du développement au niveau des collectivités	Unité de projet ; comité de projet ; MID; unité gouvernance ; autorités locales des zones d'intervention	Octobre 2015	
Suivi de l'appui aux CTD dans la mise en place/renforcement du standard de service	Unité de projet ; comité de projet ; MID; unité gouvernance ; autorités locales des zones d'intervention	Décembre 2015	

7

An

PROJEU 2 : Les CID des zones d'intervention disposent de mécanismes, de structures locales et des ressources pour la prévention et la préparation aux risques de catastrophes, l'atténuation de leurs impacts et le relèvement.

Suivi du processus de mise en place du cadre institutionnel de la GRC.	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation.	15 Octobre		
Suivi du processus de finalisation de la mise en forme des documents pédagogiques relatifs à l'enseignement de la RRC en classe de 5 ^{ème} .	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation ; cluster Education	30 Juin		
Suivi des réalisations des sessions de formation sur l'enseignement de la RRC en classe de 5 ^{ème} .	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation ; Cluster Education.	15 Novembre		
Suivi des réalisations de la collecte et du traitement des informations relatives aux évaluations des risques.	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation.	30 Juin		
Suivi de la session de formation et d'information-sur l'accès, les contenus, le fonctionnement de la bibliothèque virtuelle	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation, clusters humanitaires	15 Novembre		
Suivi des résultats de la session de formation et d'information	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation.	31 Décembre		
Suivi du processus de recrutement de l'ONG en charge de l'opérationnalisation du projet de renforcement de la résilience communautaire.	Unité de projet, comité de pilotage.	30 Avril		
Contrôle et suivi de la qualité des réalisations du projet de renforcement de la résilience communautaire.	Unité de projet ; comité de pilotage ; composante décentralisation, Agences des NU, structures décentralisées.	- 30 Juin - 30 Septembre - 15 Novembre		

f

An

Suivi des résultats du projet de renforcement de la résilience communautaire	Unité de projet ; comité de pilotage ; composante décentralisation, Agences des NU, structures décentralisées.	30 novembre		

Produit 3: Le programme est géré efficacement.

Résultats de l'Année 3 de l'équipe de gestion du programme de mise en place de l'opérationnelle

Suivi du recrutement et le renforcement de capacités du personnel du programme	Unité de projet ; comité de projet ; MID; unité gouvernance, OHCR	Avril 2015		
Suivi du processus d'acquisition des équipements et mobiliers	Unité de projet ; comité de projet; MID; unité gouvernance, UPM	Juillet 2015		
Suivi de la production des documents programmatiques et des rapports	Unité de projet ; comité de projet ; MID; unité gouvernance, Unité de suivi	Avril Juillet, octobre et décembre 2015		
Réunion du comité de Projet – revue trimestrielle Q1- Mission conjointe de suivi	PNUD, Composante décentralisation, Partenaires de mise en œuvre, parties responsables	30 avril		
Réunion du comité de Projet – revue trimestrielle Q2- Mission conjointe de suivi	PNUD, Composante décentralisation, Partenaires de mise en œuvre, parties responsables	30 Juillet		
Réunion du comité de Projet – revue trimestrielle Q3 – Mission conjointe de suivi	PNUD, Composante décentralisation, Partenaires de mise en œuvre, parties responsables	30 Octobre		
Réunion du comité de Projet – revue trimestrielle Q4 – revue annuelle- Mission conjointe de suivi	PNUD, Partenaires de mise en œuvre, parties responsables	31 Décembre		

+

an

PLAN DE COMMUNICATION

PROJET 1: Les CID des zones d'intervention disposent des compétences, des capacités et des outils/instruments stratégiques, programmatiques et budgétaires pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement local intégré et inclusif et de promotion de la bonne gouvernance.

Communication sur l'élaboration et la validation du plan de renforcement de capacités du MID	Unité de projet ; MID; comité de pilotage du projet ; unité gouvernance, Unité Communication	Juillet 2015		
Communication sur la mise en œuvre des 2 initiatives de renforcement des capacités	Unité de projet ; MID; comité de pilotage du projet ; unité gouvernance, Unité Communication	Décembre 2015		
Communication sur l'élaboration, diffusion et vulgarisation des lois et textes réglementaires sur la décentralisation	Unité de projet ; MID; comité de pilotage du projet; unité gouvernance, Unité Communication	Septembre 2015		
Communication sur l'élaboration et validation de la stratégie Nationale de Décentralisation et de Déconcentration	Unité de projet ; MID; unité gouvernance, Unité Communication	Juin 2015		
Communication sur l'élaboration et validation de la Stratégie Nationale de Développement local	Unité de projet ; MID; comité de pilotage du projet; unité gouvernance, Unité Communication	Août 2015		
Communication sur le renforcement et harmonisation des dispositifs d'appui à la décentralisation, de développement local et de gouvernance locale	Unité de projet ; comité de pilotage du projet, MID; unité gouvernance, Unité Communication	Octobre 2015		
Communication sur l'élaboration et validation de la stratégie de communication du MID:	Unité de projet ; comité de pilotage du projet, MID; unité gouvernance	Novembre 2015		
Communication sur la mise à jour et la diffusion des outils de planification du développement au niveau des collectivités	Unité de projet ; comité de projet ; MID; unité gouvernance, autorités locales des zones d'intervention, Unité Communication	Octobre 2015		
Communication sur l'appui aux CTD dans la mise en place/renforcement du standard de service	Unité de projet ; comité de projet ; MID; unité gouvernance autorités locales des zones d'intervention, Unité Communication	Décembre 2015		

f

Am

PROJET 2 : Les GID des zones d'intervention disposent de mécanismes, de structures locales et des ressources pour la prévention et la préparation aux risques de catastrophes, l'atténuation de leurs impacts et le relèvement.

Communication sur la Stratégie Nationale de GRC mise à jour.	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation	30 Juin		
Communication sur le contenu, le texte juridique portant création, attributions et fonctionnement des nouvelles institutions de la GRC.	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation	15 Novembre		
Communication sur le guide et manuel du maître pour l'enseignement de la RRC en classe de 5 ^{ème}	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation ; Cluster Education.	30 Octobre		
Communication sur les risques existants par secteur	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation ; Clusters humanitaires.	30 Septembre		
Communication sur l'accès, les contenus, le fonctionnement de la bibliothèque virtuelle.	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation ; Clusters humanitaires.	30 Septembre		
Communication sur le projet de renforcement de capacités de résilience des communautés vulnérables aux chocs.	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation ; Clusters humanitaires ; médias locaux.	30 Avril		
Communication sur les actions de sensibilisation de masse autour de la GRC.	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation ; Structures locales décentralisées ; médias locaux.	15 Mai		

Communication sur les résultats du projet de renforcement des capacités de résilience des communautés vulnérables aux chocs.	Unité de projet ; comité de pilotage du projet ; Composante décentralisation ; Structures locales décentralisées, médias locaux.	15 Novembre		

Produit 3: Le programme est géré efficacement				
Rapport de la réunion du comité de Projet – revue trimestrielle Q1 - Rapport trimestriel Q1 – Mission conjointe	PNUD, Composante décentralisation, Partenaires de mise en œuvre, parties responsables	30 Avril		
Rapport de la réunion du comité de Projet – revue trimestrielle Q2 - Rapport trimestriel Q2 - Mission conjointe	PNUD, Composante décentralisation, Partenaires de mise en œuvre, parties responsables	30 Juillet		
Rapport de la réunion du comité de Projet – revue trimestrielle Q3 – Rapport trimestriel Q3 - Mission conjointe	PNUD, Composante décentralisation, Partenaires de mise en œuvre, parties responsables	30 Octobre		
Rapport de la réunion du comité de Projet – revue trimestrielle Q4 – Rapport trimestriel Q4 – revue annuelle- Rapport annuel - Mission conjointe	PNUD, Partenaires de mise en œuvre, parties responsables	31 Décembre		

LISTE DES ACRONYMES

BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
CTP	Conseiller Technique Principal
CPGU	Cellule de Prévention et de Gestion des Urgences
DGD	Direction Générale de la Décentralisation
DPP	Document de Programme Pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FDL	Fonds de Développement Local
GRC	Gestion des Risques et Catastrophes
INDDL	Institut National de Décentralisation et de Développement Local
MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
ONCD	Office National de Concertation sur la Décentralisation
ONG	Organisme Non Gouvernemental
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies pour la lutte contre le VIH-SIDA
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAPP	Plan d'Action du Programme Pays
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies d'Aide au Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	Partenariat Public-Privé
PVNU	Programme des Volontaires des Nations Unies
PTA	Plan de Travail Annuel
PTP	Plan de travail Pluriannuel
SNDL	Stratégie Nationale de Développement local
SN2D	Stratégie Nationale de Décentralisation et de Déconcentration
SNU	Système des Nations Unies
STD	Services Techniques Déconcentrés
SE-CNLS	Secrétariat Exécutif du Comité National de Lutte contre le SIDA
TA	Tribunal Administratif
TF	Tribunal Financier
UG-SNDL	Unité de Gestion de la Stratégie Nationale de Développement Local
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UCOM	Unité Communication
USE	Unité Suivi-Evaluation
UPM	Unité de Passation de Marché